



Les Verts Commission Mer et Littoral

Rochefort le 3 décembre 2005

Réunion de la commission du 3 décembre 2005

Membres présents de la commission mer : Jean-Paul Declercq, Martine Rouzaud, Christine Sandel, Michèle Pendelièvre, Gérard Perrot, Dominique Mathieu-Vérité, Bernard Condroyer, Edwige Fadeieff.

Ordre du jour :

Groupes de travail pour la rédaction du programme 2007
Réunion de l'inter commissions sur la communication et le budget
" Paquet " ERIKA 3
Pêche
Bateaux de Plaisance Hors d'Usage
Eoliennes en mer
Gestion Intégrée des Zones Côtières

Introduction faite par Jean-Paul Declercq :

Depuis les journées d'été de Grenoble, la motion " anticiper les conséquences de la crise pétrolière pour la pêche " a été présentée au CNIR de novembre par Gérard Borvon et votée à l'unanimité.

Il faudrait que la commission continue à travailler sur les engins de pêche économes en énergie et produire une fiche thématique.

Nous enverrons d'ailleurs à tous les membres de la commission les fiches thématiques de 2002 pour actualisation. Nous avons également prévu un projet de site intranet à mettre en place avec Aldo et qu'il faudrait lui donner gravé sur un CD (Edwige l'envisage d'ici avril 2006).

1) Groupes de travail

Jean-Paul indique qu'Anne-Marie Billiottet en charge des commissions et de l'élaboration du projet 2007 doit établir la synthèse pour le CNIR de janvier 2006.

1-1 Groupe de travail " protection de la nature " (dans lequel se trouve le littoral) : Jean-Paul explique les dysfonctionnements du groupe chargé d'établir un futur programme de gouvernement. Nous n'avons pas de texte de base à amender.

1-2 Groupe de travail " agriculture " (dans lequel devrait se trouver la pêche) : nous avons reçu 44 pages non synthétiques sans intégration de la pêche. Nous enverrons notre programme à Anne-Marie Billiottet en lui demandant soit de l'annexer à part, soit de l'intégrer dans une synthèse du programme agricole.

Pour l'aquaculture, on est d'accord sur le NON aux élevages extensifs, sur les produits nutritifs et sanitaires, sur les médicaments employés ne devant pas dégrader les milieux marins (brome en Corse),

sur la non rupture de la chaîne alimentaire et les rapports nord-sud, sur une totale traçabilité. Un axe de réflexion doit être entrepris avec nos parlementaires européens pour définir un label écologique.

De plus nous défendons les filières courtes. L'ensemble de ces points est applicable à tous les poissons d'élevage.

1-3 Groupe de travail “ aménagement du territoire, urbanisme et logement ” : le groupe est tenu par des élus des grandes villes qui gèrent l'urgence actuelle. Les projets divergent en fonction des interlocuteurs, particulièrement sur le logement.

→ amender leur texte avec les apports de la convention “ pression foncière sur le littoral ” faite à Rochefort (responsable Martine Rouzaud). Faire des propositions sur la fiscalité du foncier.

Conclusion sur les groupes de travail :

Il faudrait envoyer nos propositions sur les 3 groupes, en partant des textes du programme de 2003 qui seront amendés (destinataire AM Billiotet).

Envoyer au comité de pilotage une demande sur les risques naturels et technologiques qui ne sont pas pris en charge par les 9 groupes de travail.

2) Réunion de l'inter commissions sur la communication et le budget :

Les communiqués de presse nationaux ne devraient pas être envoyés sans un contact préalable avec la commission concernée, un correspondant désigné précis et avoir un retour sur le projet. La position de la commission doit être diffusée à toutes les régions pour qu'elles puissent personnaliser localement les positions officielles des Verts.

Sur le budget : différence de besoins selon les thématiques des commissions (par exemple espéranto ou santé), et le nombre d'adhérents. Le budget non utilisé d'une commission est d'une part mutualisée pour les autres commissions, d'autre part reconduit pour chaque commission pour utilisation l'année suivante.

Proposition de péréquation que nous avons faite sur le budget de fonctionnement des commissions avec une part fixe et une part pour les actions :

Proposition de base :

enveloppe globale "fonctionnement des commissions" = 1000 € par nombre de commissions répartis comme suit :

- a - Moins de 10 membres (seuil statutaire RI art.IX.5). zéro
- b - de 10 à 15 membres 500 €
- c - de 15 à 25 membres 1000 €
- d - plus de 25 membres 1500 €

- répartition du reliquat de l'enveloppe globale à part égale entre les commissions ayant démontré une réelle activité,

- application des mesures de mutualisation et de report telles que définies lors de la dernière intercom'

Proposition complémentaire :

Le nombre d'adhérents est calculé sur la base d'une péréquation selon la formule IV.21 du RI

Dépenses prévisionnelles 2006 de la commission mer – gestion du littoral :

- a) **En janvier** est prévu en Bretagne (Le Guilvinec) **une réunion avec les professionnels de la pêche** pour faire le bilan des problèmes rencontrés face à l'augmentation inéluctable du prix du

gazole et les solutions à apporter. Cette réunion servira à établir les propositions des Verts au niveau programmatique et préparer les motions du CNIR.

Déplacement des membres de la commission : 600 €

- b) **Au printemps : une formation sur la gestion intégrée des zones côtières en Aquitaine** où l'on intégrerait tous les usagers du littoral, les associations, ainsi qu'une réunion de la commission le 2^{ème} jour.

Déplacement des membres de la commission : 600 €

- c) **En juin : conférence faite par la commission " pêche " du Parlement européen**, en Bretagne sud, à laquelle participeront 2 ou 3 représentants de la com' mer.

- d) **Deux autres réunions de la commission auront lieu :**

- aux journées d'été 2006
- lors d'un week-end du CNIR de novembre/décembre

3) Transport maritime :

Débat avec les membres présents sur la compatibilité entre l'énergie, les circuits courts et le transport maritime longue distance des autoroutes de la mer.

Nouvelle directive " ERIKA 3 " : Cela correspond aux propositions de la com' mer dans le passé :

- Reprises des mesures ERIKA 1 et 2 + nouvel encadrement des sociétés de classification par les organismes d'Etat et les sociétés privées.
- Contrôle du pavillon (ISO 9000) pour les Etats. Procédure européenne de contrôle
- Coordination européenne des enquêtes accidents (BEA)
- Refonte du régime d'indemnisation
- Modification de la convention CLC entre l'armateur et l'affréteur
- Certification des navires fréquentant les ports européens

Lieux refuges : pas d'infos pour l'instant

Quid du positionnement sur les 4 navires d'intervention en cas de pollution ? Il faut essayer d'avoir des éléments pour un éventuel communiqué.

4) Pêche :

Marilys Plongeon, attachée parlementaire de MH Aubert, travaille sur le grand ouest. Elle défriche les propositions avec Mickaël Earle ¹ pour la contribution française au livre vert. Michèle a demandé de rajouter un paragraphe sur le rejet en mer des vases des ports.

Elle a fait également des fiches pour son association de femmes de pêcheurs sur régime social des marins, les caisses d'allocations familiales, le péril en mer, le chômage intempéries, etc....

Michèle préparera un lexique sur la terminologie employée à la pêche, en lien avec Dominique Blanchard. Une fiche également sur les farines de poisson (recensement de l'info pour nos députés européens). Christine Sandel nous fait une fiche thématique sur la thonaille.

Des réunions sont à prévoir en régions avec MA Aubert, les Comités Consultatifs Régionaux et les responsables des Comités Locaux des Pêches.

¹ permanent de la commission pêche au Parlement (et, pour info, membre de Greenpeace)

Anchois : les quotas européens seront probablement à zéro pour 2006. (note : au moment de l'envoi de ce compte rendu, il apparaît que les ministres des 25 ont fixé un quota de pêche à l'anchois, mais à un niveau très faible).

Civelles : de moins en moins d'anguilles. La contrebande est importante vu le prix élevé de cet alevin. Les pêcheurs de civelles montent au créneau car l'Europe risque d'en geler la pêche, ce qui correspond à notre position.

5) Bateaux de Plaisance Hors d'Usage (BPHU) : présentation par Gérard Perrot.

650 000 bateaux actifs. 150 000 en état d'épaves à récupérer.

La fédération de l'industrie nautique, les ports de plaisance et l'ADEME ramassent les bateaux épaves pour les déconstruire. On ne sait quoi faire de ces composites. Une unité pilote doit être présentée au salon nautique pour déconstruire 1 500 bateaux par an (5 à 7 par jour) et installée à Caen. Par la suite, 5 pôles de déconstruction sont prévus, avec conjointement une éco-tax. Le projet est bien monté et résout partiellement le problème des épaves situées 1/3 sur la Bretagne, 1/3 sur la Méditerranée, 1/3 réparti entre le nord et le sud de la France.

Groupe de travail "plaisance" : Bernard Condroyer veut bien relancer ce groupe et mettre en place un programme de travail.

6) Eoliennes en mer : Martine Rouzaud nous envoie la fiche actualisée.

7) Gestion Intégrée des Zones Côtières :

Guillemette Rolland a fait un travail de synthèse et nous l'inviterons en avril à Arcachon.

La DATAR a fait un rapport et 25 projets sont établis France entière. Des personnes porteuses de ces projets œuvrent en régions. Un universitaire + une personne travaillant sur la sociologie ont été recrutés. (Voir site "rivages de France" pour la synthèse bibliographique)



Prochaine réunion de la commission mer - gestion du littoral :

Sera programmée en avril 2006, avec la réunion prévue à Arcachon sur la gestion intégrée des zones côtières.



Documents reçus lors du week-end à Rochefort sur la thématique " pression foncière sur le littoral " :

- De la région Bretagne : " projet d'élaboration d'une charte de espaces côtiers bretons "
- De la région Aquitaine : " contribution de l'ONF aux orientations du GIP littoral "
" statuts du GIP littoral aquitain "
- De la communauté d'agglomération d'Arcachon : perspectives de politiques foncières et organisation
- Etablissement public régional en PACA : logements des saisonniers en PACA

* ces documents peuvent être demandés au secrétariat de la commission